

**CCN des 3 et 4 avril 2014
PARIS**

DISCOURS DE JEAN-CLAUDE MAILLY

Chers (ères) camarades,

Bienvenue à ce Comité confédéral national. Je voudrais excuser deux membres du bureau confédéral : Andrée THOMAS et Stéphane LARDY.

Sept mois séparent nos deux CCN et résumer la situation n'est pas aisé tant il s'est passé d'événements, de réformes et contre-réformes, de promesses tenues ou non, de revendications satisfaites ou déçues, de mobilisations, de combats et de négociations importantes...

J'évoquerai donc ici les points les plus marquants de la période et vous aurez, une fois n'est pas coutume, à discuter avec l'accord de principe de la CE sur un projet de résolution résolument court, axé sur l'actualité. Mais court ne veut pas dire ni dense ni intense bien entendu, mes camarades !

La vie de notre organisation ce sont aussi malheureusement des camarades qui ont disparu et je veux ici, comme je le fais habituellement, rendre hommage à nos camarades disparus et plus particulièrement à Marc BLONDEL, qui fut secrétaire général de l'organisation de 1989 à 2004 et disparu le 16 mars dernier.

Comme vous le savez, les hommages et les témoignages à l'annonce de la disparition de Marc ont dépassé le monde syndical et militant, ainsi que les frontières nationales. Nous nous en sommes rendu compte lors de l'hommage rendu à la confédération le 21 mars dernier que je qualifierai de vrai hommage militant et républicain, et lors de ses obsèques le 22 mars au Père Lachaise.

En plus du 8 pages « C'était Blondel » que vous avez pu découvrir le jour de l'hommage à la confédération et du film projeté que nous avons mis sur le site ainsi que le diaporama de photographies, nous allons réaliser un livret rassemblant les différents textes et photos et une partie des hommages et messages de soutien.

Je vous informe également que le bureau confédéral a décidé de nommer la salle où se réunit le bureau confédéral la salle Marc Blondel ; ce sera fait prochainement à l'occasion d'une commission exécutive.

D'autres camarades nous ont quittés pendant cette période et je te demande donc, cher Président, une minute de silence pour leur rendre hommage [liste]. Merci.

Le hasard a fait que Marc s'est éteint à deux jours de notre journée d'appel à la grève et à la mobilisation contre le pacte de responsabilité que nous qualifions de pacte de complaisance. En nous mobilisant sur toute la France dans la rue avec plus de 140 appels divers à la grève, partout en France, nous avons donné un avertissement au gouvernement.

Nous avons su aussi montrer notre mobilisation et notre opposition à ce pacte d'austérité et notre ferme condamnation de ce pacte de complaisance. J'y reviendrai.

☞ ☞

Un mot mes camarades sur la situation internationale. Même si les experts et les économistes s'accordent à dire qu'on constate au niveau mondial une reprise économique même timide, même faible, plusieurs bémols sont à apporter à ce constat.

D'une part l'optimisme est à relativiser, et je reprends les commentaires du prix Nobel d'économie STIGLITZ qui explique pourquoi il n'est pas optimiste pour 2014 : il souligne en effet qu'une majorité de citoyens a vu son revenu diminuer en 2013 et qu'il en sera de même en 2014.

Ce qui d'ailleurs est confirmé dans le rapport annuel 2013 de l'OIT qui, si je résume, considère que l'emploi ne profite pas de la faible reprise économique, que l'on décompte 202 millions de chômeurs dans le monde et que le chômage des jeunes est particulièrement préoccupant. L'accent est également à mettre sur le nombre de travailleurs pauvres, soit 839 millions de travailleurs à moins de deux dollars par jour et qui représentent 26 % de l'emploi total mondial.

De plus, si on regarde de plus près la situation aux Etats Unis, on y observe un taux de chômage certes de 6,7 % mais qui cache une autre réalité, celle d'un chômage de longue durée qui n'a jamais été aussi important. D'autant que la baisse du chômage s'explique non pas par la création d'emploi mais par la prolifération de travailleurs disparus, découragés, rayés d'eux-mêmes car ils ont renoncé à trouver un emploi.

Ce qui, en effet mes camarades, fait relativiser l'optimisme de façade !

D'autre part, l'onde de choc de la crise des économies émergentes se fait sentir au niveau mondial et pèse sur la croissance mondiale.

L'action de FO au niveau international mes camarades, ce sont des actions notamment de solidarité et de coopération.

Solidarité car pendant la période passée, nous avons une fois de plus dénoncé et alerté notre gouvernement sur la situation des travailleurs et des syndicalistes, notamment à Djibouti et au Bangladesh, mais aussi soutenu nos camarades de l'UGTT tunisienne.

Par ailleurs via le PCN, Point de contact national, nous dénonçons des atteintes à la liberté syndicale et nous avons contribué aux mobilisations via les comités de soutien notamment aux Bangladais.

Je veux aussi évoquer devant vous mes camarades la visite récente de Han Dong Fang, combattant du syndicalisme indépendant en Chine, qui est venu nous porter ce message d'espoir qu'en Chine les travailleurs chinois ne veulent plus être vus aujourd'hui comme des victimes mais comme une force pour l'avenir et commencent à s'organiser.

Aujourd'hui, il témoigne du fait que le gouvernement admet désormais la nécessité d'un système de négociation collective et d'un rôle de représentation des syndicats. C'est un changement d'attitude et une porte ouverte qui a permis la tenue de formations sur la négociation collective dispensées aux ouvriers chinois par les camarades du China Labor Bulletin

Et si FO peut contribuer à renforcer la formation syndicale en prenant contact avec les entreprises françaises implantées en Chine pour l'ouverture sur les négociations collectives, on leur donnera un coup de main avec notamment les fédérations concernées.

La solidarité syndicale internationale passe aussi par la coopération et FO conduit actuellement un projet de coopération ambitieux avec la Tunisie piloté par le secteur confédéral international.

D'autres actions d'échanges et de coopération existent aussi avec les camarades marocains. C'est à l'occasion d'un second déplacement à Tanger, à la fois pour visiter de nouveau l'usine Renault Tanger avec la fédération FO des Métaux mais aussi en compagnie du secrétaire général de l'UMT que nous avons finalisé ce programme qui prévoit des échanges avec la confédération mais aussi entre la fédération des Métaux et la région de Tanger. Des jumelages sont aussi prévus avec les unions départementales du Nord et de la Haute-Garonne avec la région de Casablanca sur les secteurs automobile et aéronautique.

Pour finir sur le plan syndical international, le congrès de la CSI aura bientôt lieu ; une délégation FO se rendra donc à Berlin en mai pour y assister.

Au plan européen, le constat est sans appel. 5 ans après le début de la crise, les travailleurs européens souffrent des répercussions économiques et sociales et du pari perdu des politiques d'austérité que j'ai l'habitude de qualifier de triplement suicidaire : économiquement, socialement et même démocratiquement.

FO n'arrête pas de marteler que c'est en opérant une rupture au niveau de la politique menée au plan européen que nous pouvons arrêter cette spirale de l'austérité.

La CES, vous le savez, a présenté en novembre dernier son plan d'investissement pour la relance de la croissance et de l'emploi en Europe. Ce plan vise un niveau de 2 % du PIB européen par an auxquels viendraient s'ajouter des plans d'investissement nationaux.

FO a soutenu cette initiative inédite au niveau de la CES, ce que j'ai même appelé un mini « Plan Marshall européen ». La CES mène actuellement une campagne de promotion de ce plan et pour ce faire organise le 4 avril, soit demain, une manifestation européenne. Une délégation FORCE OUVRIERE sera présente pour soutenir ses revendications : dénoncer la politique d'austérité et revendiquer une nouvelle orientation européenne.

La logique économique libérale engagée depuis des décennies en Europe conduit à privilégier, au nom de la libre concurrence, la compétitivité prix qui conduit au développement du low cost et à la dévaluation interne, on le constate dans de nombreux domaines. Le dumping social est une des clés du low cost. On peut le constater notamment avec tous les débats qui ont eu lieu sur la directive détachement de 1996.

Sur ce dossier, mes camarades, nous avons été la première organisation syndicale en France à en dénoncer les abus et ce sous le précédent président de la République dès janvier 2012, je ne reviens pas dans le détail sur le sujet mais vous avez été informés des initiatives et des positions de FO sur ce dossier.

Mais je veux préciser que les politiques d'austérité, en plus de casser le moral des acteurs, suspendent les décisions d'investissement, alourdissent les dettes au lieu de les réduire, cassent le pouvoir d'achat et retardent le retour de la croissance.

Par ailleurs, elles creusent les inégalités et bloquent l'ascenseur social !

Un rapport récent du Parlement européen datant de la mi-mars très critique sur la troïka fait un constat sévère des politiques d'austérité menées, dénonçant au-delà d'un manque de transparence et de légitimité démocratique de la troïka, l'imposition de remèdes chocs sans tenir compte suffisamment de la situation de chaque pays.

Une sorte de mea culpa tardif quand on voit les dégâts dans les pays concernés et un rapide tour d'horizon suffit : sept ans de récession en Grèce, un chômage à 27,5 %, des salariés qui sont parfois payés après six mois, une entreprise sur deux rémunérant ses salariés à temps ! Au Portugal : une obéissance à la troïka mais une lassitude et un peuple fatigué de la rigueur. Une Espagne toujours mobilisée contre la rigueur qui a manifesté encore récemment.

Au niveau national mes camarades, le moins que l'on puisse dire c'est que la situation ne s'arrange pas, mais comment pourrait-il en être autrement ?

Le résultat des municipales a conduit le président de la République à procéder à un remaniement ministériel. Il ne nous appartient pas de juger les individus mais la politique menée. Or, l'intervention du président de la République le 31 mars au soir marque le changement dans la continuité. Maintien du pacte de responsabilité, ajout d'un pacte de solidarité qui s'avère être le pendant du pacte de croissance ou pacte budgétaire européen, 50 à 60 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques et sociales. L'inflexion s'arrête à la communication du remaniement.

En effet, il n'y a eu aucune rupture de politique économique et on continue à s'entêter à suivre une logique qui conduit à une croissance très faible, à une augmentation du chômage qui perdure et à un accroissement des inégalités.

Entre l'annonce des chiffres du chômage remontés en flèche et la censure du Conseil constitutionnel sur la loi Florange, on peut dire que ce fut une bonne semaine !

Revenons rapidement sur la loi Florange. Promesse d'un candidat, loi adoptée deux ans jour pour jour après cette promesse du haut d'un camion. A noter que la loi avait déjà bien été atténuée par rapport aux attentes. Et là, au nom de la liberté d'entreprendre et du droit de propriété, les sages de plus en plus libéraux du Conseil constitutionnel ont tué dans l'œuf la traduction législative d'une promesse érigée en symbole de lutte contre la désindustrialisation.

FO consultée, auditionnée à plusieurs reprises sur l'élaboration de ce texte, a toujours marqué sa préférence sur la nationalisation, y compris temporaire, et/ou partielle, qui ne devrait pas être un tabou et avait indiqué que la loi Florange n'allait pas assez loin. Mais déjà trop loin apparemment pour certains !



Sur le **front de l'emploi**, la période passée et le constat final de la fin d'année, à savoir la non inversion de la fameuse courbe, montre à quel point la boîte à outils du gouvernement n'a pas eu les effets escomptés.

Le constat est sévère et les derniers chiffres dévoilés le 26 mars sont sans appel : pas d'inversion de la fameuse courbe et une aggravation de la situation des demandeurs d'emploi sur toutes les tranches d'âge. Pire, la situation des chômeurs de longue durée. Ceux inscrits depuis plus de 3 ans augmentent de près de 18 % sur un an, le chômage des seniors est également en progression à + 11,8 % sur un an.

Ces chiffres renforcent la position de FO dans le cadre de la négociation d'assurance chômage qui a notamment permis de maintenir le régime d'indemnisation de 36 mois pour les salariés de 50 ans et plus. L'augmentation des entrées pour fin de CDD et de fin de mission intérim illustre aussi l'importance de la mise en place des « droits cumulables ou rechargeables » dans ladite convention, ce qui permettra d'améliorer la situation et l'indemnisation des plus précaires, j'y reviendrai.

FO a souligné le peu d'effets pérennes sur l'emploi des initiatives gouvernementales tels les emplois d'avenir ou le contrat de génération. Quant à la loi de sécurisation de l'emploi suite à l'ANI du même nom, parlons-en des conséquences sur l'emploi ! Des PSE qui en majorité sont à 65 % des décisions de l'administration sur homologation, les délais ont été raccourcis, un bazar sans nom créé par la suppression de la clause de désignation en matière de prévoyance collective et des moratoires ou dérogations en veux-tu en voilà (exemple sur le temps partiel).

Les plans sociaux et les défaillances d'entreprises n'ont jamais été aussi nombreux et la liste ne cesse de s'allonger. Certains deviennent symboliques et sont médiatisés, d'autres sont ignorés mais ce sont des milliers de salariés qui se retrouvent sur le carreau.

Aujourd'hui, plus que jamais, c'est un changement de politique qui s'impose.

D'une certaine manière, c'est aussi l'avertissement lancé par les électeurs lors des municipales. Quand une entreprise a de réelles difficultés, nos camarades savent prendre leurs responsabilités sans tomber dans les dérives de l'ANI. C'est notamment ce qu'ils ont fait chez PSA, Renault ou STX.

La tenue de notre meeting le 29 janvier dernier à la Halle Freyssinet, meeting réunissant plus de 6 000 militants, nous a permis de réaffirmer haut et fort nos revendications en matière de salaire, d'emplois, de service public républicain et de protection sociale collective. Cela nous a permis aussi de condamner fermement le pacte de responsabilité, question au cœur de l'actualité et révélatrice de la politique économique et sociale suivie.

Notre meeting fut aussi l'occasion pour nous d'appeler à la grève le 18 mars et d'en faire une journée de grève, de manifestations et de rassemblements. Près de 240 000 personnes ont manifesté le 18 mars et FO a déclaré que cela constituait un avertissement pour les pouvoirs publics, tant vis-à-vis du pacte de responsabilité que sur les revendications et attentes en matière de salaires, d'emploi, de sécurité sociale et de service public.

En se mobilisant contre le marché de dupes que constitue **le pacte de responsabilité**, FO considère qu'il s'agit aussi de voir si d'habitude prompts à évoluer sur des questions sociétales, avec quelques dizaines de milliers de manifestants dans la rue, les pouvoirs publics sont sensibles aux questions sociales.

J'ai souvent usage de dire que quand on ne peut pas faire du social, on fait du sociétal. Mais le sociétal ne peut en aucun cas se substituer au social et comme je l'ai déjà dit, céder sur le sociétal ne contribue pas à augmenter les salaires ou à créer de l'emploi. C'est pourtant en termes de besoins sociaux qu'on doit avoir des réponses urgentes.

Et ce n'est pas le pacte de responsabilité que j'ai qualifié de « nouveau gadget libéral », de « marché de dupes » et de « pacte de complaisance » qui constitue une réponse aux besoins sociaux sur les questions clés.

Sur ce dossier, le président de la République n'a pas jugé bon de prévenir les organisations syndicales en amont.

Comme j'ai pu le dire à plusieurs reprises, quand vous lancez une réforme et qu'en plus vous portez au nues le dialogue social comme méthode, la moindre des choses est de prévenir ses interlocuteurs syndicaux et pas seulement le patronat. Sur la forme ce traitement différencié est révélateur.

Le fond est plus grave mes camarades et nous avons longuement communiqué et martelé nos positions sur le sujet. Vous avez été informés des différentes phases et de nos réactions après, dans l'ordre, les vœux du 31 décembre, la conférence de presse du 14 janvier et les vœux à l'Élysée du 21 janvier.

En résumé, le pacte je le rappelle c'est 50 à 60 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques et sociales c'est aussi le maintien des 20 milliards du CICE auxquels doivent s'ajouter 10 milliards d'allègements dont on ne connaît pas encore définitivement la teneur. Le timing est très serré car les arbitrages seront connus dès

début avril pour une remise mi-avril de la copie à Bruxelles et un vote de confiance au Parlement prévu fin avril.

Bien sûr, tout ceci sans aucune réelle contrepartie pour les salariés et sans conditionnalité prévue pour les entreprises.

Un mot mes camarades sur le vaudeville social qu'a constitué la réunion du 28 février sur les soi-disant contreparties au pacte. Entre les faux-semblants, les déclarations d'avant et post réunion du président du Medef, on a assisté à un cirque permanent, jeu de rôle et comédie. Entre les échanges publics entre les deux présidents, de la République et du Medef, on voudrait nous faire croire qu'ils ne seraient pas d'accord. J'ai dit : « c'est je t'aime moi non plus ». Un jeu de rôle qui se joue au détriment des salariés actifs, chômeurs ou retraités.

Vaudeville en plusieurs actes car dernièrement, avec par exemple une organisation d'abord signataire du pacte qui renonce ensuite à sa signature, on atteint des sommets du tragi-comique ! Le seul problème, c'est qu'on n'est pas dans le théâtre mais dans le réel.

Quant à notre organisation, elle a été constante et cohérente sur ce dossier et ce dès le départ. Et le dossier est loin d'être clos.

Ce pacte de responsabilité ne sera pas sans incidence en fonction des décisions qui seront prises sur **la sécurité sociale** qui est touchée de toutes parts par l'austérité ambiante et au final, ce sont les budgets sociaux qui sont en ligne de mire.

Le slogan « la sécu vaut bien une grève » a été ressorti par les camarades à l'occasion de notre mobilisation du 18 mars qui, je le rappelle, à l'origine avant de devenir interprofessionnelle, était une action lancée par les camarades de la FEC en faveur de la préservation de la sécurité sociale avec l'ensemble des organisations syndicales des organismes de sécurité sociale.

A la sécurité sociale, la grève a été bien suivie sur l'ensemble du territoire, allant selon les villes de 32 à 89 % de taux de grévistes ! « Touche pas à ma sécu » est aussi le slogan qu'on a pu entendre lors des manifestations du 18 mars.

Et les propos du président du Medef début janvier ne sont guère rassurants. Il applaudit les propos du président de la République qui a parlé d'abus de la protection sociale et a exprimé le souhait d'enclencher le processus avec le pacte de responsabilité.

Le processus, on le connaît mes camarades, c'est aboutir à la démolition de la sécurité sociale telle que nos anciens l'ont construite après la seconde guerre mondiale !

Ce qu'on peut dire mes camarades, c'est que l'annonce présidentielle du Pacte de responsabilité a fait de l'ombre à l'initiative de l'ancien Premier ministre sur **la fiscalité**.

Sur ce dossier, on pourrait dire qu'on a connu ce qu'on appelle les montagnes russes ou la douche écossaise. Après les annonces du Premier ministre sur une remise à plat de la fiscalité et la bilatérale du 25 novembre 2013, nous avons salué

positivement l'initiative, réfutant l'appellation « ras-le-bol fiscal » et préconisant de mettre tout sur la table et d'en débattre.

L'annonce des différents chantiers, que ce soit sur la fiscalité des entreprises et des ménages, les contacts à Matignon et au Budget laissaient présager un vrai débat et la remise à plat nécessaire et indispensable. Cela ne devait pas, comme je l'ai dit en sortant de Matignon, être « un coup de com' » ! C'était sans compter les annonces du président de la République le 31 décembre sur le pacte de responsabilité et la relégation de la réforme fiscale en second plan.

Les groupes de travail se tiennent pourtant et nous y sommes présents à chaque réunion. Nous avons porté nos positions et revendications et réagi aux orientations proposées par le gouvernement.

Vous avez été destinataires début février d'une circulaire relatant les travaux et les positionnements de FO. Ces réunions sont nombreuses et très mobilisantes. La confédération est épaulée par la fédération FO Finances et peut ainsi être présente à la fois sur la fiscalité des ménages, des entreprises, la fiscalité écologique et sur la fiscalité locale.

A vivre l'ensemble de ces travaux, le sentiment qui prédomine est que malheureusement à ce qu'on peut en attendre, il n'y aura pas de grandes réformes fiscales, en tout cas à l'horizon du PLF 2015 sur l'impôt sur le revenu et pour les ménages, ni même du côté des entreprises, même si c'était l'objectif affiché.

Pour FO, il est pourtant plus que nécessaire de remettre l'impôt sur le revenu au centre du dispositif afin de lui redonner un poids et un rendement plus forts ; c'est une priorité afin d'aller vers plus de justice fiscale.

Il faut s'assurer aussi, et nous l'avons dit et répété, que toutes les entreprises et notamment les plus grandes paient bien l'impôt sur les sociétés. FO a eu l'occasion de le marteler, notamment lorsque l'expression « ras-le-bol fiscal » était omniprésente. L'impôt est indispensable, d'une part il finance les services publics et contribue à réduire les inégalités. Encore faut-il qu'il soit équitablement perçu et réparti.

A noter que comme chaque année, la confédération va publier un FO Hebdo « Spécial impôts » réalisé avec le concours actif des camarades des finances. Il est en effet important d'aider les salariés contribuables à comprendre et appréhender les évolutions fiscales, notamment celles générées par la loi de finances pour 2014.

Le « Spécial impôts 2014 » sera à la disposition de tous les syndicats courant avril et une permanence sera cette année encore assurée par les camarades.

Je le dis et le répète mes camarades, **le pouvoir d'achat** reste le parent pauvre de la politique actuellement menée.

Là où l'Etat peut être décideur « c'est circulez, y a rien à voir » ! Maintien du gel du point en tant qu'Etat employeur, aucun coup de pouce au Smic, projet gouvernemental de baisse du coût des salaires en allégeant les cotisations patronales, ce qui, on le sait, ne se traduira pas par des augmentations de salaire !

Disparition du terme de rémunération quand il s'agit d'évoquer les soi-disant contreparties.

Bref, et pendant ce temps là, le nombre de salariés payés au Smic augmente, la pauvreté augmente, le nombre d'allocataires touchant le RSA augmente.

Et pourtant, le salaire est la revendication prioritaire et constitue la priorité également dans les négociations, que ce soit de branche ou d'entreprise. Pour aider les militants à appréhender et conduire les négociations salariales compte tenu de la complexité des sujets abordés et des évolutions normatives intervenues ces dernières années, la confédération a conçu un guide pratique "salaires et rémunération" à l'intention des militants. Ce guide a vocation à être diffusé largement par les structures aux militants.

Par ailleurs, le groupe FO sur le Smic mis en place en 2010 s'est une nouvelle fois réuni la semaine dernière. Pour mémoire, il regroupe à la fois des camarades des structures mais aussi des différents secteurs confédéraux. Ce groupe a notamment permis qu'un sociologue du travail soit présent dans le groupe du travail chargé de conseiller le gouvernement sur les évolutions du Smic et s'est penché dernièrement sur le sujet d'actualité des conséquences des exonérations de charges sur le Smic.



Je vais maintenant m'attarder un peu sur les négociations collectives qui se sont tenues au niveau national interprofessionnel.

Les négociations ont été soutenues depuis septembre : sur la formation professionnelle et la convention d'assurance chômage, j'y reviendrai.

Une réunion de l'agenda social paritaire s'est tenue le 13 novembre dernier, à l'époque nous avons demandé conformément au courrier envoyé au ministre du Travail l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur la représentativité patronale dans le souci d'un parallélisme des formes ! Ça a été pris comme une provocation, c'en était une. Au final, à la sortie cette réunion ne comporte que des sujets déjà prévus à savoir la négociation formation professionnelle qui avait déjà démarré et celle qui allait venir sur l'assurance chômage.

Pour FO, les sujets tels que les salaires et l'emploi, notamment l'emploi des seniors, ne pouvaient être absents des discussions et ce déjà en novembre dernier.

Les autres réunions entre interlocuteurs sociaux sont celles qui se sont tenues les 28 février et 5 mars derniers, réunions de concertation sur le pacte de responsabilité. Vous avez été informés de la teneur de ces réunions auxquelles nous nous sommes rendus, fidèles à nos principes d'actions, à nos valeurs et notre liberté de comportement et ce afin d'y faire valoir nos positions et analyses non seulement pendant la réunion mais aussi à la sortie.

Par la suite, FO a dénoncé l'attitude du patronat qui découvrait l'économie circulaire en recyclant des engagements issus d'accords existants ou en réécrivant le Code du travail. Au final, le relevé de conclusions, cet objet juridique non identifié comme

nous l'avons qualifié, ne contient jamais le mot contrepartie ni le mot salaire et aucun engagement de création d'emploi n'est chiffré !

Et comble du comble, comme contrepartie on promet des négociations sur la modernisation du dialogue social qui évoquerait la carrière des militants syndicaux ! Autant dire une provocation quand la priorité ce sont l'emploi et les salaires !

L'accord relatif à la formation professionnelle dont la négociation a démarré en septembre dernier suite à un document d'orientation du gouvernement a été signé le 14 décembre 2013.

Cet accord qui concerne les salariés de droit privé et les demandeurs d'emplois améliore les droits des salariés tout en développant la mutualisation et en pérennisant la gestion paritaire. La formation professionnelle est un sujet très technique, vous avez été destinataires de l'analyse et des commentaires FO, article par article. Vous recevrez prochainement une circulaire d'analyse sur la loi du 5 mars dans sa partie formation professionnelle.

En effet, l'accord sur la formation professionnelle du 14 décembre 2013 a donné lieu ensuite à la loi relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale du 5 mars. J'en ai déjà parlé longuement et sous ce dernier vocable, il s'agissait pour le gouvernement dans ce que j'ai appelé une DDOSS de ratisser large en visant le financement du paritarisme, la représentativité patronale et certains aspects de la représentativité syndicale.

Pour le financement syndical, non seulement nous n'étions pas demandeurs mais nous sommes contre. Le seul point sur lequel nous avons pu réfléchir, c'est une répartition financière égale entre les confédérations. Pour le reste, nous travaillons pour consolider notre fédéralisme et que personne n'y perde.

La loi a été publiée très récemment. Vous serez bientôt destinataires de plusieurs circulaires détaillées sur les diverses parties la composant. A noter qu'à l'origine, cette loi devait comporter aussi des dispositions relatives aux élections prud'homales et à l'inspection du travail, mais grâce à la mobilisation et à l'action des camarades de l'inspection du travail, ainsi qu'une grève intersyndicale le 3 février dernier pour protester contre cette réforme, le texte a été amputé de la partie inspection du travail.

Idem pour la partie qui à l'origine devait concerner les élections des conseillers prud'homaux. Cette partie a même été retirée du texte avant son examen par crainte de blocage du projet de loi au Sénat.

Avancé comme étant un sujet relevant de la démocratie sociale, on nous avait annoncé une réforme du mode de désignation des conseillers prud'homaux au prétexte notamment d'éviter un scrutin coûteux. Au final, à défaut de concertation et au renvoi à des ordonnances ou décrets ainsi qu'un groupe de travail, le texte sera représenté plus tard. Pour FO, les choses sont claires : sauf à nous présenter un nouveau système de désignation nous apportant les garanties demandées, nous garderons notre position sur le maintien des élections.

Pour être complet sur le sujet la loi du 5 mars sur la démocratie sociale comporte également des dispositions relatives aux comités d'entreprise sur la transparence des comptes. Vous le savez, mes camarades, les IRP sont souvent la cible de

modifications et de velléités de réformes. Ce fut le cas avec la loi sécurisation de l'emploi et encore dernièrement dans le cadre des discussions de salon sur les contreparties du fameux pacte.

C'est encore la sempiternelle question de la fusion des seuils qui est en ligne de mire, cette dernière freinant paraît-il les entreprises à se développer et à embaucher. Pour FO, nous avons du rappeler que chaque IRP a son rôle et ses fonctions, il ne s'agit pas de les confondre ou d'en faire un objet de contrepartie. Pour aider nos camarades FO élus CE à anticiper et à appréhender l'application des nouvelles dispositions, FO organise une nouvelle édition de la journée des CE le 8 avril prochain.

Par ailleurs, régulièrement via des lettres d'information et le bulletin info des CE du secteur des conventions collectives, vous êtes informés sur l'actualité et les nouvelles dispositions. Des fiches pratiques sont en cours de finalisation afin d'anticiper l'impact de la loi dite de sécurisation.

Autre négociation d'importance et d'actualité, la négociation sur la convention d'assurance chômage, négociation qui s'est achevée le 21 mars dernier et convention que le bureau confédéral a décidé de signer. Cette négociation a été particulièrement difficile et tendue. Les objectifs du patronat étaient clairs et connus : une économie nette de 1,2 milliard, la suppression des annexes 8 et 10 (intermittents), la suppression des conditions d'indemnisation des intérimaires, le passage de 50 à 55 pour l'accès à la filière seniors et le retour de la dégressivité.

FO a tenu un rôle important dans cette négociation. On a réussi à éviter un certain nombre de propositions tout en en obtenant d'autres, tout ceci dans un contexte financier de l'Unedic difficile (18 milliards d'euros de déficit en 2013 et 22 prévus en 2014) impacté par la situation économique et sociale d'austérité.

Ce que FO a évité, c'est le retour de la dégressivité, le déplafonnement total des indemnités supra légales, mais surtout le passage de 50 à 52 ans pour la filière senior d'indemnisation, ce qui évite à près de 20 000 allocataires par an de basculer plus rapidement vers les minima sociaux, ASS ou RSA, on a évité également la suppression du régime des intermittents.

FO a obtenu par ailleurs une amélioration des droits pour plus d'un million d'allocataires : les droits dits cumulables ou rechargeables. C'est une demande récurrente de FO et ce depuis 5 ans. 50 % des allocataires de l'assurance chômage verront une amélioration de leurs droits et cela concerne les plus précaires.

D'autres éléments ont été obtenus notamment en ce qui concerne l'activité réduite et la situation des salariés multi employeurs.

Par mesure de solidarité, des dispositions ont été arrêtées, la tranche des rémunérations comprises entre 2 100 € et 12 516 € brut par mois verra son taux d'indemnisation passer de 57,4 % à 57 %. Je précise que 75 % des allocataires ne seront pas touchés par cette mesure et sur le régime des intermittents, la question des différés d'indemnisation qui ne constitue pas une perte de droit mais un décalage du premier versement de l'allocation qui ne concernera que les salariés rémunérés au-delà de 1,5 Smic.

Pour finir, seule FO s'est battue et a obtenu le maintien du CSP contrat de sécurisation professionnelle qui était menacé et, je le rappelle, permet aux salariés en cours de licenciement économique de pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'une allocation spécifiques.

Vous avez été destinataires d'une circulaire détaillant les avancées de cet accord, son contenu et ce qui a été évité. Le texte de la convention suivra.

Chers camarades, force est de constater qu'aujourd'hui - et le déroulement de cette négociation l'a montré - le paritarisme est en danger. En prenant nos responsabilités et en ayant négocié et signé les accords tels que les retraites complémentaires, la formation professionnelle et dernièrement l'accord sur le régime d'assurance chômage, nous agissons en qualité de responsables et nous préservons le paritarisme de plus en plus menacé tant pour des raisons idéologiques que financières.

L'inquiétude est grande, mes camarades, sur l'avenir des régimes paritaires, vous le savez tous ces systèmes de retraites complémentaires jusqu'à l'assurance chômage sont financés par la cotisation. De nombreuses pressions existent pour remettre en cause l'existence même de tels systèmes.



Les sujets sociaux n'ont pas manqué sur cette période.

Autre sujet sur lequel le gouvernement vient de dévoiler son projet de loi, **le sujet de la dépendance ou plutôt, je cite « l'adaptation de la société au vieillissement et à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées »**. Cela fait plus d'une décennie que le sujet est sur la table et fait l'objet de promesses, d'annonces, de rapports. Le constat pour notre organisation reste le même, cohérent et constant, on a beau passer du vocable « vieux » à « âgés », les moyens alloués sont toujours insuffisants.

FO et son UCR ont récemment diffusé un 4 pages revendiquant que la prise en charge globale pérenne et solidaire de la perte d'autonomie se fasse dans le cadre de la solidarité organisée par la sécurité sociale, c'est-à-dire des droits pour tous et non pas des aides sociales.

Un mot sur les retraites, lors du dernier CCN nous étions en plein combat contre la réforme des retraites et nous avons tenu nos positions et porté nos revendications tout au long du processus législatif. Notre mobilisation s'est faite sur tous les fronts, sous toutes les formes : argumentaire, adresse aux parlementaires, pétition en ligne, rassemblements et prises de parole devant les assemblées les 15 octobre, 30 octobre, le 26 novembre et au final le 18 décembre.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour dénoncer cette réforme et force est de constater qu'elle est néanmoins passée, justifiée par l'austérité. La loi a été promulguée le 20 janvier 2014. En ce début d'année, vous en avez reçu les dispositions commentées.

Cette réforme constitue le premier pas des réformes demandées par Bruxelles. A noter d'ailleurs que la commission européenne a salué comme elle salué l'ANI la réforme et incité le gouvernement à continuer dans ce sens, distribuant les bons et les mauvais points.

La question de la durée de cotisation a été le marqueur politique sur lequel le gouvernement s'est montré le plus intransigent. FO n'a eu de cesse de dire que c'était bien la preuve qu'il s'agit de répondre aux attentes des marchés financiers et des engagements d'austérité pris dans le cadre du pacte budgétaire européen.

Quant au volet pénibilité, encore aujourd'hui il est loin d'être réglé.

Autre sujet celui du travail du dimanche qui a été très médiatisé et ce depuis des mois opposant les salariés entre eux et divisant l'opinion publique. Nombre de médias se sont en effet fait le relais de la grogne des salariés empêchés de travailler le dimanche, d'autres heureusement ont expliqué le recours des enseignes concernées à des agences de communication pour briefer des salariés soi-disant « volontaires ». Au final, pour calmer le jeu à l'époque le gouvernement avait chargé M. BAILLY d'une mission qui devait rendre un rapport au gouvernement.

Nous avons été reçus avec nos fédérations par M. BAILLY pour exposer nos revendications qui sont simples à résumer : la fermeture doit être la règle, l'ouverture l'exception. A l'époque, à l'issue de la mission BAILLY le ministre du Travail n'excluait pas une nouvelle loi. Le rapport devait être remis au gouvernement fin novembre, au final ce fut fin décembre et ça n'a pas eu les effets escomptés !

En effet, au lieu de la voie d'une nouvelle loi concernant tous les secteurs, a été mise en place la proposition transitoire avec ce décret cadeau de Noël au 31 décembre 2013 qui permettait à ce secteur de déroger au droit au repos dominical.

FO a eu raison de dénoncer ce décret mal ficelé qui a été suspendu par le conseil d'Etat. Pour autant, un autre décret a été pris dans la foulée le 8 mars dernier et là autorisant à déroger au repos dominical de manière cette fois-ci permanente. C'est-à-dire une autorisation sans limite de temps. Bien sûr, FO a dénoncé ce décret également et des actions sont menées pour l'annulation de ce décret considéré par le ministre du Travail comme mettant fin à la confusion, une loi est également annoncée prochainement, avant la fin de l'année le dossier n'est pas terminé.

Sur le sujet de l'égalité professionnelle, c'est encore mes camarades un long chemin qui reste à parcourir. C'est le constat que nous avons pu faire lors la journée sur l'égalité professionnelle à la confédération le 30 janvier dernier, journée qu'organise chaque année la confédération en réunissant environ 80 militants(es). Les chiffres de l'inégalité sont connus (écarts de salaire de 27 à 28 % en moyenne), un tiers des femmes salariées en temps partiel (le plus souvent subi), etc.

Cette journée fut l'occasion aussi de souligner que l'égalité doit exister aussi dans l'organisation, ce qui renvoie au sujet de la syndicalisation des femmes, mais aussi de leur prise de responsabilités. Un groupe de travail a été lancé sur cette question, composé de secrétaires d'unions départementales et de fédérations et doit continuer ses travaux. Il avait été initié à Strasbourg avec le concours de l'IST, deux autres villes devraient accueillir le même format, Toulouse et Marseille.

« Au plafond de verre » s'ajoute pour les femmes « un plancher collant », il faut éviter que le sujet de l'égalité professionnelle ne devienne un marronnier qui ne ressorte qu'aux alentours du 8 mars. Nous sommes tous concernés mes camarades.

J'en arrive à la fonction publique et aux services publics qui demeurent un véritable sujet de forte inquiétude.

Au-delà de la question statutaire, statut général de la Fonction publique, la MAP, l'acte 3 de décentralisation et la REATE 2 ainsi que les efforts d'économies à trouver dans le cadre du pacte de responsabilité à hauteur de 50 milliards constituent des vraies menaces et mettent en danger la République.

Il est plus qu'urgent à stopper le rouleau compresseur qu'est l'austérité qui déstructure notre République, c'est ce que nous martelons et continuerons de dire.

Dans le public nous avons une grosse échéance qui concerne les élections des trois versants de la fonction publique qui se dérouleront au mois de décembre et ce sont plus de 5 millions d'agents qui vont être appelés aux urnes. Autant dire qu'il s'agit là d'une élection particulièrement importante.

L'enjeu et les objectifs sont de taille : se mobiliser pour peser, défendre et sauvegarder les services publics républicains et tout faire pour conserver notre première place dans la fonction publique d'Etat et bien entendu, progresser dans les deux autres.

Pour préparer la campagne, la confédération a tenu des réunions en début d'année, avec les fédérations concernées et a proposé lors de la troisième réunion qui a eu lieu le 20 mars dernier une validation du 4 pages confédéral par les fédérations. La publication sera prête d'ici le mois de juin.

Par ailleurs, une trentaine de meetings a été programmée à partir de septembre. Personnellement, j'en tiendrai une quinzaine. En accord avec les UD et les fédérations concernées, les visites seront organisées de manière large pour couvrir les trois versants de la fonction publique.

D'autres outils sont mis à la disposition des structures pour cette campagne par le secteur communication de la confédération, à savoir une première affiche confédérale qui a été envoyée et un site internet dédié est en cours de finalisation. D'autres outils et supports seront mis à disposition des camarades.

Un abécédaire FO sur la désertification territoriale des services publics est actuellement en cours de finalisation et sera prêt début septembre. Cet ouvrage sera consacré aux suppressions des implantations locales des services publics (Etat, hôpitaux, organismes sociaux, opérateurs public...). Il constituera le pendant du « livre noir de la RGPP » paru en 2010 qui fut un excellent outil vecteur de nos positions sur la RGPP.

L'abécédaire a vocation à être étoffé des exemples que vous pouvez également faire remonter via les UD et les fédérations ; il nous faut des exemples concrets locaux. La FGF et les fédérations concernées feront aussi leur propre communication, le tout étant coordonné.

J'ai évoqué les élections qui auront lieu dans la fonction publique, vous le savez par ailleurs, dans le privé c'est tous les jours que nous avons des élections, mais d'autres élections ne sont pas à négliger. Du 15 novembre au 15 décembre 2014 auront lieu les élections HLM, celles-ci sont d'importance et à préparer activement.

Ceux qui ont assisté aux 40 ans de l'AFOC hier après-midi ont pu s'en rendre compte et par là même, être sensibilisés, notamment sur le sujet du logement qui est de loin le premier poste de dépense de la plupart des salariés.

Notre organisation est très impliquée sur le secteur du logement. Dernièrement, et une circulaire récente l'a relayé, FO a pris acte de la loi ALUR constatant, je résume, certaines avancées mais avec quelques ratés et surtout une mise en application à surveiller.

D'autres élections importantes auront lieu aussi au sein de la MSA (mutualité sociale agricole) en janvier 2015. Ces élections sont importantes pour le secteur agricole car elles permettent d'élire les représentants qui siègent aux conseils d'administration locaux et nationaux.

Par ailleurs, je rappelle qu'elles sont intégrées dans le calcul global de la représentativité. Il est donc essentiel de les préparer et de présenter des listes FO partout. Les fédérations FGTA et FEC ainsi que le secteur confédéral des conventions collectives sont en soutien des camarades.

Comme à chaque rendez-vous électoral, chaque voix compte !

Tout ceci m'amène à **la question de la représentativité**, quelques mots mes camarades. D'une part quelques éléments sur la représentativité syndicale figurent dans la loi, loi fourre-tout formation professionnelle et démocratie sociale du 5 mars 2014, je ne rentre pas ici dans le détail des dispositions, vous aurez très bientôt des circulaires thématiques sur les différents aspects de cette loi.

A noter que notre contentieux sur la loi de 2008 relatif à la représentativité des organisations syndicales est toujours en cours et nous restons vigilants sur la réponse que le gouvernement devrait faire suite aux recommandations de l'OIT qui, la semaine dernière, a demandé des réponses rapides.

Par ailleurs, mes camarades j'ajoute que nous sommes toujours en plein cycle pour la mesure d'audience pour 2017 et il nous faut être tous sur le pont en ce qui concerne les résultats des élections mais aussi l'organisation des élections à venir.

Grâce à l'analyse du CDROM fourni par la DGT, vous avez reçu de la part du secteur négociations collectives un certain nombre d'éléments qui sont utiles à plusieurs titres et notamment pour le développement et la syndicalisation, car on a désormais une photographie fine des entreprises où FO n'est pas présente avec l'estimation de la date des futures élections.

C'est pourquoi j'ai envie de dire **le développement**, c'est maintenant et tout le temps !

Le constat est que nous sommes tous la tête dans le guidon, soumis constamment à l'actualité et aux difficultés. Et pourtant, le développement de notre organisation est une priorité.

Certes, nous nous développons tous les jours, en gagnant des élections, mais aussi en accueillant d'autres syndicats qui nous rejoignent, ce fut encore le cas récemment dans l'Education nationale avec le syndicat SUP AUTONOME (fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche) qui a rejoint la FNEC-FP FO. Et encore plus récemment, nous nous développons à La Redoute.

Je ne peux ici énumérer l'ensemble des résultats aux élections que nous avons obtenus et des actions de syndicalisation et de développement qui se réalisent partout ici ou là.

Ce que je peux vous dire c'est qu'à la suite du séminaire du bureau confédéral de juillet dernier consacré au développement, nous avons mis en place plusieurs chantiers notamment une évaluation et un suivi des stages de formation syndicale du CFMS notamment du stage « se développer ».

Un groupe miroir développement s'est réuni aussi récemment le 25 mars pour présenter l'ensemble des actions menées par les différents secteurs confédéraux de faire partager les expériences et avoir un retour direct d'un certain nombre de structures de notre organisation. Une autre réunion est d'ores et déjà fixée en septembre. Se développer, c'est en effet préparer l'avenir.

Un avenir tout proche : **le 1er mai** arrive bientôt, mes chers camarades. Comme je vous l'ai indiqué la semaine dernière par lettre circulaire, et compte tenu de la situation, je parle des relations entre organisations syndicales, le 1^{er} mai, n'en déplaise aux journalistes qui posent toujours la même question, le 1^{er} mai ne sera pas unitaire et FORCE OUVRIERE organisera ses propres premiers mai.

Vous recevrez une affiche pour le 1^{er} mai très prochainement.

Les membres du bureau confédéral et de la commission exécutive sont à la disposition des camarades dans les départements pour intervenir et une trame de discours vous sera communiquée comme il est d'usage.

J'évoquais les relations entre organisations syndicales. Vous le savez tous, FORCE OUVRIERE reste constante en la matière et a eu l'occasion de réaffirmer son choix de rejeter toute unité qui ne serait que de façade. Ce qui n'exclut pas, et ce que nous avons fait le 21 février dernier ou lors de la mobilisation du 18 mars, de nous retrouver dans l'action commune quand nos positions concordent avec celles d'autres confédérations. Ce fut le cas aussi concernant la mobilisation sur les retraites ou même sur l'ANI.

Donc pas de nouvelle amie ou d'adversaire récurrent. FO reste fidèle à sa conception de la liberté et à son indépendance.

✂ ✂

J'en viens mes camarades, **aux questions que j'appellerai internes**.

Lors d'une commission exécutive confédérale récente, nous avons présenté les grandes lignes de l'évolution de FO Hebdo.

Le postulat de départ - contrairement à ce qui peut, ici ou là, avoir été véhiculé comme crainte ou inquiétude - est qu'il ne s'agit en aucun cas de supprimer la version papier mais à la fois de faire évoluer et de développer la complémentarité du papier et d'internet, ce qu'on appelle le bi média, mais aussi d'adapter FO Hebdo, tant du point de vue de sa cible que de ses contenus. Les objectifs ont notamment été présentés à la CE confédérale.

Pour accompagner cette évolution, plusieurs niveaux de consultation ont été mis en place notamment dans le secteur avec un accompagnement d'un spécialiste extérieur et un programme de formations pour les salariés de la rédaction.

Autre chantier d'importance, vous le savez tous, **e-FO**. Des journées d'information ont été organisées courant 2013. Aujourd'hui, nous sommes en pleine phase opérationnelle et les commandes de cartes et timbres 2014 sont au niveau aujourd'hui par comparaison aux commandes passées l'année dernière à la même date.

Nous ne pouvons que remercier l'ensemble des camarades des UD, fédérations et syndicats qui, malgré les difficultés et surcharges inhérentes à tout passage à un nouveau système, se sont approprié ce nouveau système. Dans les semaines qui viennent, nous allons travailler avec vous pour mettre à jour les coordonnées des syndicats et des secrétaires et trésoriers des syndicats afin en particulier de faciliter la convocation au congrès confédéral.

Ces chantiers sont importants, ils prennent du temps et représentent des investissements non négligeables pour la confédération.

J'attire votre attention sur la nécessité pour nous en amont du congrès d'avoir un fichier le plus fiable possible, ce qui évitera également le problème de mandats que nous connaissons habituellement.

Ce qui m'amène naturellement à vous parler du **congrès de la confédération** qui se tiendra à Tours du 2 au 6 février prochain. Comme vous le savez, Rose BOUTARIC, trésorière confédérale partira au prochain congrès. Bien entendu, son successeur sera élu au congrès, mais c'est un secret de polichinelle de dire que Patrick PRIVAT se prépare. On ne peut en effet improviser sur ces questions et un tuilage est nécessaire.

J'en profite pour dire que Jean-Marc BILQUEZ ne représentera pas sa candidature. Cela veut dire que tous les autres se représenteront.

Autre sujet qui concerne aussi notre organisation, cela n'a échappé à personne, nous sommes en pleine période électorale. Je n'ai pas à commenter ici les résultats des municipales ni les européennes à venir. Ce que je peux dire c'est qu'en dénonçant de longue date l'austérité comme étant suicidaire aussi démocratiquement, nous soulignons le fait que, l'histoire le montre, toutes les idées

racistes, xénophobes ou antisémites que FO combat et rejette surtout sur le terrain de la misère et des crises économiques et sociales.

C'est pourquoi nous n'avons eu de cesse de dire qu'une lutte efficace pour combattre le germe du racisme doit se concentrer contre l'austérité et ses conséquences destructrices la période d'élections politiques a été une nouvelle fois l'occasion pour notre organisation de rappeler fermement notre indépendance et notre liberté de comportement, notre conception du rôle syndical, ce qui explique notre refus de donner des consignes de vote.

Par ailleurs, la confédération a une nouvelle fois rappelé que si nous avons des camarades qui sont candidats à une quelconque élection politique, nous leur demandons de ne pas utiliser le sigle FO et de remettre leur mandat même temporairement.

Pour finir, mes chers camarades, je voudrais insister sur le fait que c'est l'ensemble du service public qui est aujourd'hui menacé. Défendre le service public au service du citoyen, c'est défendre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, c'est défendre fondamentalement la République. Et nous sommes tous concernés.

Aujourd'hui le constat est qu'on s'attaque aux retraites, à la sécurité sociale, les salaires n'augmentent pas, les politiques de l'emploi sont vaines et sans effet, tout cela conduit à l'asphyxie du financement de la protection sociale qui est toujours dans le viseur. La situation sociale, économique et budgétaire est grave et le redire est indispensable.

Notre action du 18 mars décidée lors de notre grand meeting du 29 janvier a été un premier avertissement. Nous avons montré notre détermination, nous avons gardé la tête haute, pratiquant l'indépendance.

Dans une situation de crise exceptionnelle tant au niveau national, européen qu'international, il est essentiel que nous restions nous-mêmes. Ces derniers mois les journalistes me demandaient parfois si le syndicalisme ouvrier n'était pas débordé par des mouvements divers et variés (sur le mariage pour tous, le mouvement des pigeons, celui des bonnets rouges et d'autres encore de nature diverse). Je leur répondais que non, qu'il fallait agir, tout en ayant aussi le recul nécessaire. Et le meilleur moyen, c'est de garder notre cap, de faire vivre notre démocratie, de ne pas baisser ni la tête, ni la garde, de prendre nos responsabilités dans la négociation comme dans l'action.

Et face à la situation rien n'est à exclure a priori. Il faudra que nous soyons mandatés pour être réactifs ou proactifs, si nécessaire.

Mes camarades, indépendants nous sommes, indépendants nous resterons.

Les militants FO sont des femmes et des hommes qui ne baissent pas la tête, je vous souhaite donc à tous bon courage et comme me le soulignait récemment une de nos camarades ancienne du bureau confédéral en citant Jaurès : « le courage c'est toujours de chercher la vérité et de la dire, c'est ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques ».

Alors bon courage. Soyons rebelles et restons-le.

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la cgt FORCE OUVRIERE !

Vous avez la parole.